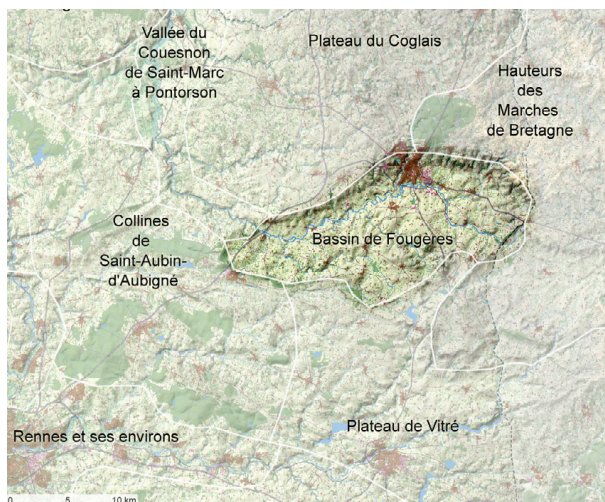


Chapitre : Le Bassin de Fougères

Dominée par le rebord du Coglais, site de la ville de Fougères, et au pied duquel coule le Couesnon, le bassin est marqué par un fort remembrement et une maille bocagère très peu dense.



Carte de localisation de l'unité de paysage « Bassin de Fougères »

► Un territoire en forte relation avec Fougères, qui prend place à l'horizon et que la ville regarde depuis de beaux belvédères

► La vallée du Couesnon à valoriser, notamment à l'usage des habitants de l'agglomération

► Une articulation à coordonner entre la ville de Fougères et ses contextes agro-naturels

Analyse paysagère du Bassin de Fougères

L'agglomération de Fougères

Dynamiques, enjeux et pistes d'action : Bassin de Fougères

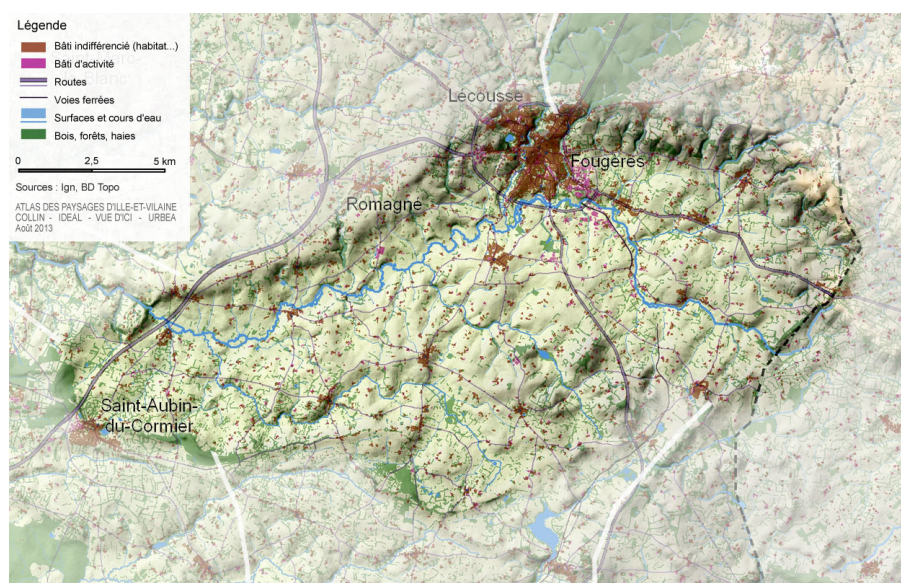
Analyse paysagère du Bassin de Fougères

Entre deux reliefs, le bassin présente un paysage rural largement remembered. Il est bordé au nord par le plateau du Coglais dont le versant accueille le site de Fougères, et au pied duquel coule le Couesnon.



Fougères vue depuis Javené

Le bassin cultivé forme le premier plan dominé par le rebord de plateau. La ville de Fougères est intimement associée à ce relief, les parties hautes et les flancs apparaissent, mais le « repli » qui abrite le château n'est pas visible.



Carte de l'unité

Limites et voisinages

L'unité du Bassin de Fougères est principalement formée par la séquence amont de la vallée du Couesnon située au sud du plateau du Coglais. Le bord du plateau forme ainsi une limite très nette et très lisible au nord de l'unité.

Au sud, la transition est beaucoup moins nette vers les reliefs des collines de Saint-Aubin et ceux du plateau de Vitré dont les versants sont plus boisés.

A l'est, ce sont les hauteurs des marches de Bretagne, ligne de partage des eaux où le Couesnon prend sa source, qui viennent borner l'unité de paysage.

Le socle naturel : une plaine entre les plateaux

Tout comme les unités de la vallée du Couesnon en aval, ou du Bassin de Combourg, le Bassin de Fougères se présente comme un creux entre les deux plateaux qui l'environnent. A l'image d'une assiette, le relief de plaine est associé aux coteaux des plateaux ; très nettement au nord en limite du plateau granitique du Coglais où Fougères prend place sur le rebord, plus doucement au sud vers le plateau de Vitré, ou encore découpé par de petites collines à l'est vers les marches de Bretagne.

Le Couesnon coule au pied du Coglais qu'il contourne, et le bassin accueille deux petits affluents, le Muez et la rivière de Billé. Entre les différentes vallées, des étendues relativement plates, souvent couvertes de limons et intensément cultivées, alternent avec un certain nombre de buttes bien visibles, souvent granitiques, qui offrent au Bassin de Fougères une belle variété de paysages.

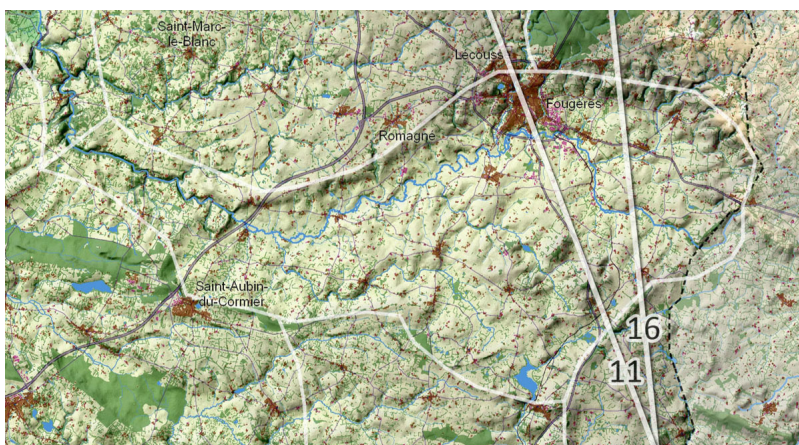
Motifs et structures du paysage



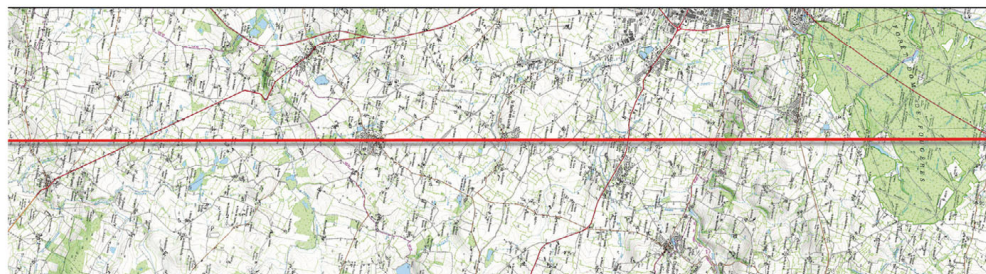
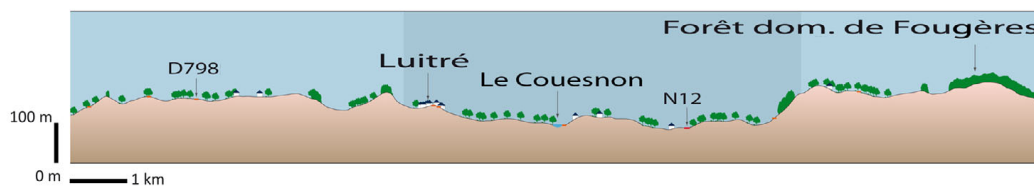
Vue sur la Chapelle-Saint-Aubert depuis l'est de Vendel

Ce paysage associe l'ensemble des composantes de l'unité : la plaine bocagère cultivée au premier plan, le Couesnon que l'on voit distinctement circuler dans les prairies du fond de vallée, puis le coteau nord, rebord du plateau du Coglais où la Chapelle-Saint-Aubert prend position au sein des cultures et du bocage.

Une relation paysagère étroite entre le bassin et le plateau du Coglais

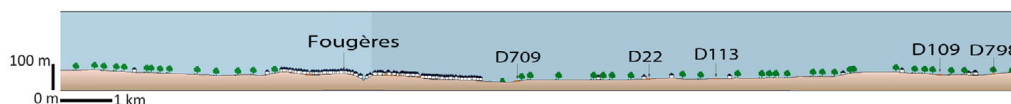


Repérage des coupes



Coupe 16 entre Princé et la forêt de Fougères

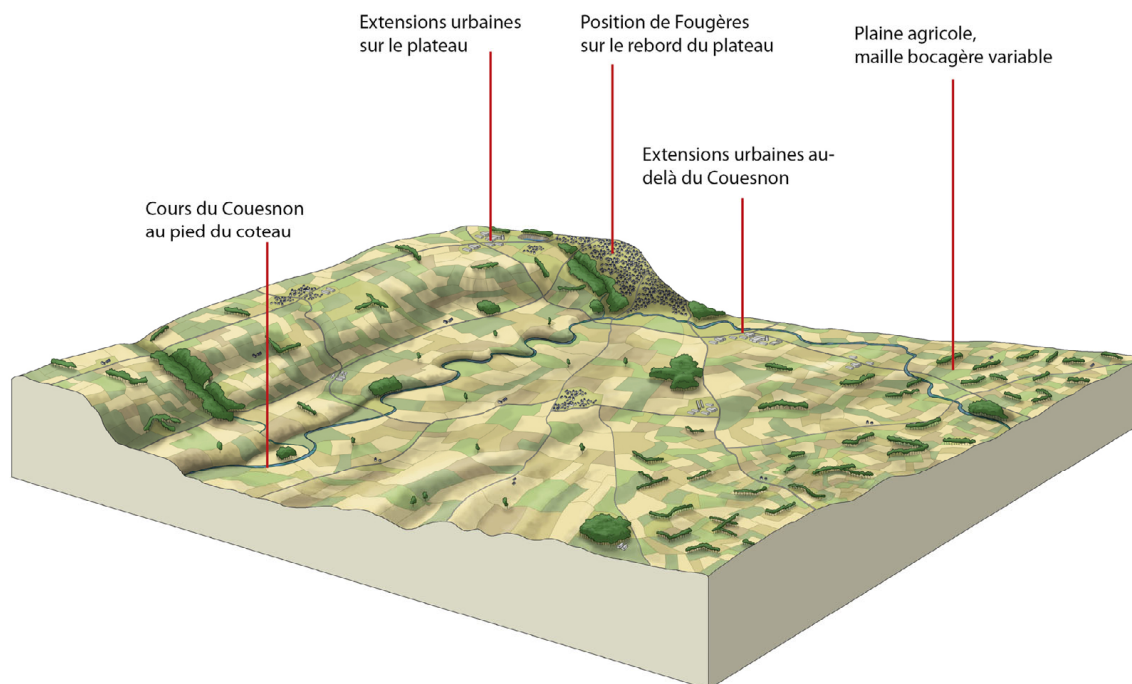
La coupe montre nettement la position du bassin au pied du plateau du Coglais, formant le site de Fougères.



Coupe 11

entre Lécousse et Dompierre-du-Chemin

A droite de la coupe, le site de Fougères est nettement lisible. Alors que le château de Fougères occupe l'intérieur d'un méandre du Nançon, la ville s'est développée sur une partie avancée du rebord du plateau, encadrée par le Nançon à l'ouest et le ruisseau du Groslay à l'est. Aujourd'hui, elle s'est étendue dans la plaine, débordant le cours du Couesnon.



diagramme

Le bloc permet d'analyser la relation d'enchaînement paysager entre le bassin et le coteau, horizon principal, site de l'agglomération fougèraise, lieu aussi de passage du Couesnon.

Une forme de relief offrant de nombreux points de vue

La forme de bassin enserré entre des reliefs permet à l'unité paysagère d'être perçue depuis de nombreux points de vue. Le Bassin de Fougères apparaît alors comme un paysage rural alternant haies bocagères et cultures, ponctué de bâtiments agricoles, et borné le plus souvent, à l'horizon, par un autre relief.



Vue du Bassin de Fougères depuis Luitré sur les hauteurs des marches de Bretagne

Le paysage rural des premiers plans alterne des secteurs remembrés très dégagés et des haies bocagères. A l'horizon, le rebord du plateau du Coglais vient conclure le paysage où Fougères se présente comme sur un lutrin. A son pied et sur l'horizon, de grands bâtiments d'activité blancs attirent l'œil au risque de déséquilibrer la lecture du site de la ville.



Le jardin public de Fougères



Vue depuis le jardin public de Fougères

Le superbe belvédère qualifie le jardin public. Il offre un panorama sur le bassin agricole borné à l'horizon par les reliefs du plateau de Vitry et du massif de Saint-Aubin-d'Aubigné. Malgré le remembrement, les arbres restent bien présents.

Une plaine très fortement remembrée

Alors que les plateaux environnants, et notamment le Coglais, sont restés pour l'essentiel bocagers, le Bassin de Fougères présente un aspect parfois proche de l'openfield, composé de grandes parcelles cultivées et dégagées où les arbres sont peu présents. Tout le bassin

n'ayant pas été remembré aussi radicalement, il reste encore des poches où le bocage est sensible.



A l'ouest de Javené

La relative planéité du sol, la taille des parcelles, les cultures qu'elles portent, et surtout la présence plus rare des arbres, composent un paysage qui prend par moments des allures d'openfield.



Au nord de Dompierre-du-Chemin

Le bassin offre ici un beau paysage de bocage. Animé par les bêtes au pré, il est ponctué par une petite butte granitique boisée qui rappelle la proximité des hauteurs des marches de Bretagne toutes proches.



Photos aériennes de Billé. A gauche Billé en 1950, à droite, aujourd'hui.

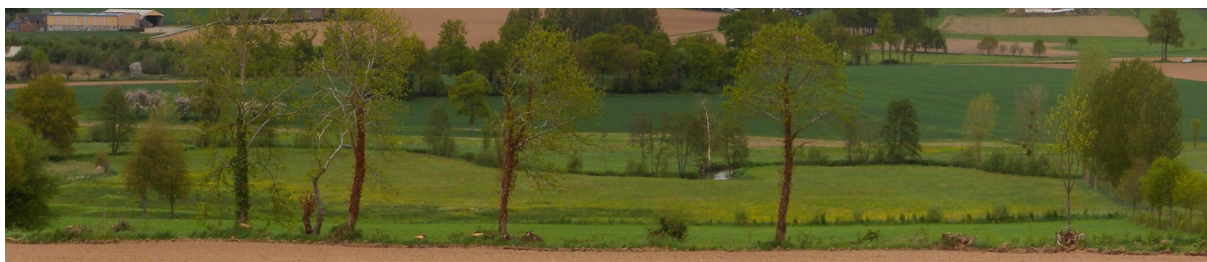
L'effet du remembrement est frappant : l'échelle de la photo semble différente alors qu'il s'agit exactement du même cadrage. Aujourd'hui, la taille des parcelles est beaucoup plus grande et les haies et les pommiers ont totalement disparu de ce paysage dont il existe peu de témoignages hormis ces photos aériennes.

Ce dégagement assez général est d'autant plus sensible qu'il est environné par les plateaux et massifs où le bocage et les boisements sont plus denses.

Les cours d'eau peu visibles

Les cours d'eau ne sont pas plus accessibles dans le Bassin de Fougères qu'ailleurs dans le département : on ne les aperçoit qu'à la faveur du franchissement d'une route, et seulement lorsque la végétation des rives et du fond de vallée laisse passer le regard.

Quelques séquences exceptionnelles permettent toutefois une perception du cours d'eau lui-même, comme à Vendel.



Vendel

Une vue directe sur le Couesnon dans les prairies.

Le coteau du Coglais concentre les caractères de l'unité

De nombreuses composantes, et donc d'importants enchaînements paysagers, se concentrent au nord de l'unité.

Le plateau du Coglais présente un versant au relief assez accusé (environ 80 m de dénivelé), bien éclairé par les rayons du soleil. Le Couesnon coule à son pied. C'est aussi le site de la ville de Fougères qui s'inscrit dans le plan visuel du coteau.

Cette combinaison d'éléments crée un paysage riche et lisible, porteur de nombreuses « scènes » d'un grand intérêt.



Le coteau et le site de Fougères

Depuis la plaine, le coteau compose un horizon à la fois naturel (par le relief) et urbain. La silhouette des tissus de Fougères sont reconnaissables sur la ligne du ciel.

Fougères, des paysages emboîtés

Le site d'implantation de la ville combine plusieurs échelles du paysage, formant un ensemble dont la découverte est une expérience de très grande qualité.

La ville apparaît en promontoire sur le coteau creusé par le Nançon et le Groslay, affluents du Couesnon. L'impressionnante enceinte du château occupe un méandre encaissé aux allures de gorge, position stratégique creusée par le Nançon : le monument et son site s'unissent en un paysage d'autant plus remarquable qu'il est, lui aussi, observable depuis le belvédère du jardin public, devant l'église Saint-Léonard.



Le jardin public de Fougères



Le site du château de Fougères

Depuis le jardin public, le château apparaît au sein de son site naturel, la vallée du Nançon. L'horizon boisé et le front de taille de l'ancienne carrière sont autant de composantes naturelles ou construites qui créent le cadre du monument qu'une partie de la ville accompagne.

La ville présente aussi un paysage « proche » de rues, resserré aux dimensions de l'espace public et des façades alignées.

Le belvédère du jardin public joue ici un rôle très important : inscrit dans l'espace même de la ville, il donne une vision de ses diverses échelles (le bassin agricole, la vallée du Nançon) et contribue de manière essentielle à la dimension paysagère de l'agglomération.



Fougères un jour de marché

Le paysage urbain est aussi composé de l'espace des rues. Elles sont ici caractérisées par le gabarit des façades alignées et l'utilisation du granit tant pour les sols que pour les murs.

La ville présente aussi des développements considérables qui interviennent sur les perceptions paysagères. Au sud, les zones d'activité et le contournement routier ont pour

effet d'écraser la présence du Couesnon qui paraît absorbé par cette périphérie et ne joue plus aucun rôle structurant (il aurait pu constituer une limite) ou de qualification de l'ambiance.

Le long de la RN12, une « tentacule urbaine » associant les localités de Beaucé et de Fleurigné à des zones d'activité, compose une longue séquence d'entrée de ville.

Villages du bassin : la marque du péri-urbain

Hormis la ville de Fougères, le bassin accueille plusieurs bourgs dont beaucoup sont situés sur de légers sommets. Tous présentent une auréole de lotissements péri-urbains (Javené, Billé, Parcé, Luitré...).



Luitré

Le bord des lotissements sur la campagne ne crée aucun paysage et n'exprime rien d'autre qu'un « zonage ».



Javené

Les différentes séquences du développement urbain apparaissent nettement dans le paysage : à gauche, le village initial, à droite une des extensions modernes. Cette dernière, récente, manifeste le souci de ménager la consommation de terres agricoles en adoptant une densité lisible. Elle tire également parti de la présence d'un bel arbre qui vient qualifier l'espace public.

Vendel et Saint-Georges prennent position à proximité des cours d'eau, mais avec des scénarios différents : un lotissement s'étend au nord de Vendel vers le Couesnon, tandis qu'à Saint-Georges, au contraire, le lotissement s'est constitué du côté opposé à la rivière de Billé.

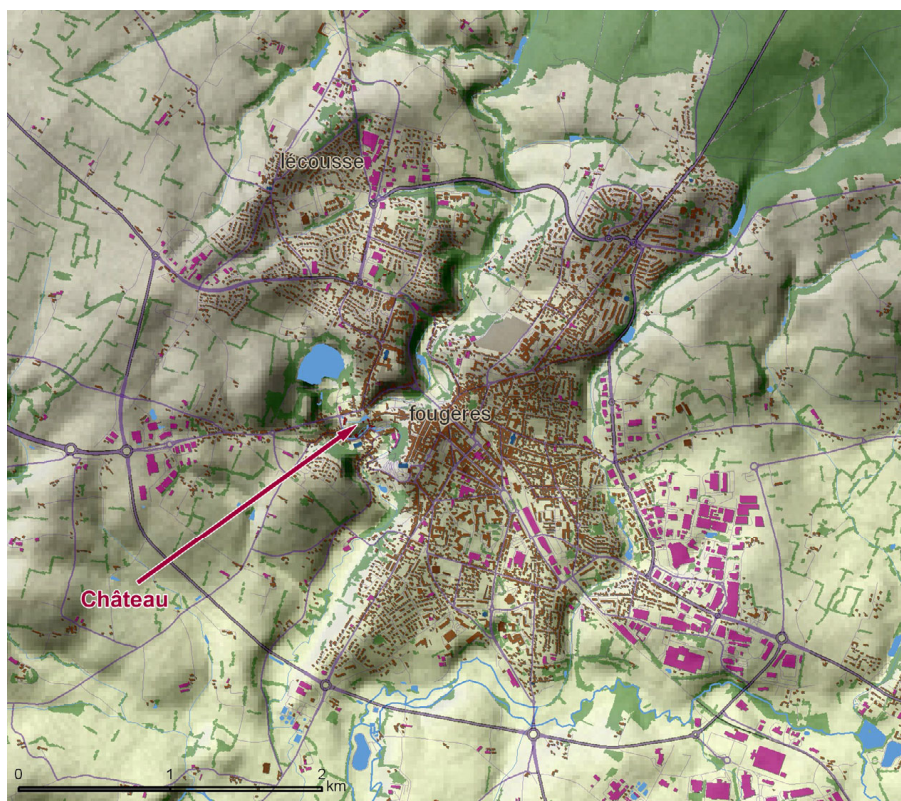
L'agglomération de Fougères

Implantée sur un promontoire dégagé par la confluence du Nançon, du Groslay et du Couesnon, la ville dialogue avec un site naturel remarquable. La topographie des lieux a influencé le mode de développement urbain et son empreinte sur le paysage. Les coteaux plus avenants, les lignes de crêtes, ont été préférés aux abrupts de la vallée encaissée du Nançon pour y développer des tissus urbains qui reflètent différents temps de la ville et de son économie. Sur les délaissés de la vallée du Nançon, sur ses rives, espaces agro-naturels et parcs publics proposent une palette végétale riche, un écrin de verdure d'où émergent deux fleurons patrimoniaux, la forteresse et sa vieille ville, la ville haute et ses remparts. Si, venant de l'ouest, la ville se découvre tardivement, au sud et à l'est, les coteaux s'ouvrent généreusement sur le Bassin de Fougères.



Fougères, panorama depuis le coteau de La Vigne

La ville haute, mise en scène par l'effet de promontoire, est structurée par l'église Saint-Léonard qui s'inscrit à l'extrémité sud de la vieille ville. De ce belvédère, le jardin public dévale les pentes abruptes de la vallée du Nançon. La silhouette du beffroi, autre point de repère du quartier, sort de la masse bâtie.



Carte de la sous-unité paysagère de Fougères

Un site remarquable pour un paysage urbain singulier

Limites paysagères de l'agglomération

L'agglomération de Fougères se situe au carrefour de trois unités de paysage : le bassin de Fougères au sud, le Plateau du Coglais au nord-ouest et les Marches de Bretagne au nord-est, séparés par la vallée du Nançon.

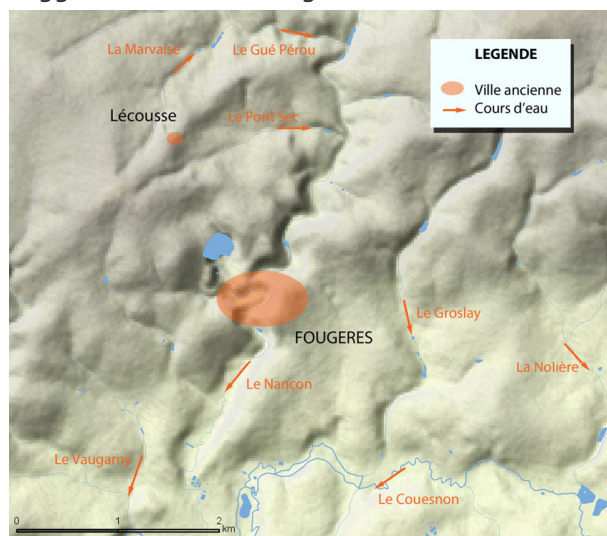
Les éléments topographiques et hydrographiques constituent les principales limites paysagères de l'agglomération : la forêt au nord, la ligne de crête occupée par le bourg de Lécousse, les vallées du Couesnon au sud, du Nançon au sud-ouest et du Groslay au nord-est.

A l'ouest, les limites sensibles de l'aire agglomérée sont générées par les modelés agro-naturels du sud-est de la commune de Lécousse, incisés par le vallon urbanisé de la Bliche.

La portion sud de la rocade crée une limite, perméable par endroits. La frange urbaine est diffuse, débordée par le développement de zones d'activité qui s'inscrivent sur plusieurs communes de Fougères Communauté (Javené, La Selle-en-Luitré et Beaucé). Tout comme certaines voies pénétrantes, la rocade propose des fenêtres ponctuelles sur le paysage agricole.

Un site producteur de perspectives

Inscrit sur le rebord du plateau du Coglais, le site présente des reliefs très creusés par des cours d'eau. La vallée du Couesnon, au sud, vient buter contre les premiers contreforts des reliefs plus escarpés du nord. Plusieurs des affluents du Couesnon, notamment le Nançon ou le Groslay, entaillent les modelés du nord. Les ruisseaux « secondaires » du nord produisent eux aussi des effets de vallons encaissés, complexifiant ainsi la structure du relief qu'occupe l'agglomération de Fougères.



Fougères, le site initial sur un rebord du plateau du Coglais

Le site d'implantation du château dans un méandre de la vallée du Nançon permet de contrôler un point de passage. La ville close s'inscrit sur une ligne de crête qui domine le site de la forteresse. Lécousse s'est établie sur une avancée du plateau, dominant le Nançon et ses affluents, notamment le ruisseau du Pont Sec.

La position de Fougères sur des lignes de crêtes dominant la vallée du Nançon occasionne des effets de découverte de la ville, notamment depuis les fonds de vallée ou les coteaux de l'ouest et du nord. L'ouverture au sud sur un vaste bassin offre des perspectives sur la ville et procure des panoramas depuis celle-ci sur l'espace agro-naturel environnant.

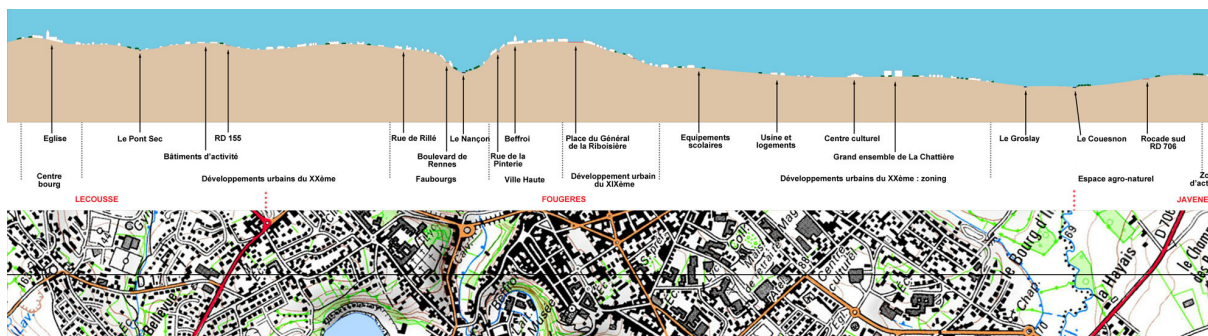


Fougères, vue depuis la campagne environnante dans le bassin de Fougères

La ville appose son empreinte sur le rebord du plateau du Coglais. Le bassin de Fougères au premier plan souligne l'effet créé par le rebord. A l'arrière, les développements résidentiels, l'église Saint-Léonard et les « tours » du quartier des Cotterêts marquent le panorama. La ville donne la sensation d'assurer la transition entre les espaces agro-naturels (à gauche) et la forêt (à droite).

L'espace moins marqué par le relief, contenu entre les vallées du Couesnon, du Nançon et du Groslay, constitue le principal support du développement urbain de la ville close. Toutefois, les modelés du nord, situés notamment sur la commune de Lécousse, ont accueilli des développements résidentiels importants.

La vallée du Nançon, un ancrage paysager majeur



Coupe du nord-ouest au sud-est de l'agglomération de Fougères

La vallée du Nançon incise le plateau du Coglais et constitue l'élément majeur de la structuration du paysage urbain. Inscrite sur un rebord du plateau, Fougères domine un vaste bassin constitué autour du Couesnon.

Ancrée dans un site qui a contraint et orienté son développement urbain, la cité fougèraise s'inscrit dans un paysage spécifique produit par la vallée du Nançon, qui comprend trois séquences.

► En amont de la ville, la vallée offre un paysage boisé, investi par des champs cultivés et sillonné par l'ancienne voie de chemin de fer conduisant au Mont Saint-Michel. Parfois, cet espace agro-naturel laisse place à des jardins ouvriers, des habitations isolées, puis, vers le centre, la ville se resserre sur la vallée.

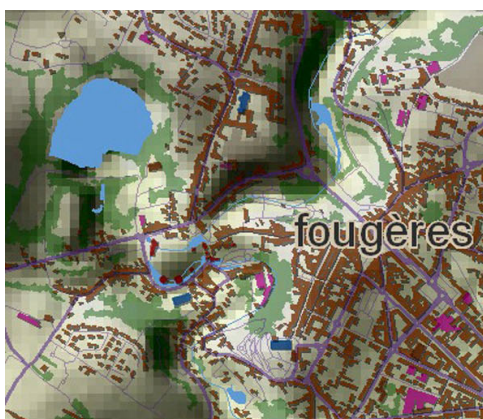
Il existe une forte relation de covisibilité potentielle entre les coteaux, mais la végétation masque le plus souvent la perception depuis le fond de vallée ou le coteau opposé. Toutefois, la suppression de ce dialogue entre les rives permet aussi de limiter l'impact paysager négatif des constructions récentes.



Vue de la vallée du Nançon, depuis le boulevard Saint-Germain

En fond de vallée, le hameau du Gué Landry s'inscrit au milieu d'un écrin de verdure. Le coteau boisé de la rive opposée met en scène le couvent des Clarisses Urbanistes, un bâtiment patrimonial, point d'appel dans le paysage.

► Dans sa portion « centrale », le site du château, intimement lié à la forme de la vallée, propose un paysage emblématique de la ville. La vallée du Nançon fusionne avec la vieille ville. Les pentes abruptes constituent alors le support d'espaces verts et de parcs qui mettent en scène et enrichissent les paysages urbains.



Séquence paysagère « centrale » de la vallée du Nançon, un cadre paysager exceptionnel

Point de vue imprenable sur le château et la ville basse, la place des Arbres, installée sur le coteau en contrebas de l'église Saint-Léonard constitue en 1777 un lieu très apprécié des Fougerais. Elle a subi des travaux d'aménagement vers 1865, sur les plans de Louis Gérard, et est devenue le Jardin Public. Source (à droite) : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine Cote 6 FI FOUGERES/496



Jardin du Val Nançon et « Jardin des remparts » (de gauche à droite)

Depuis le boulevard de Rennes, la silhouette de la ville haute et de la rue de la Pinterie se détache du flanc de coteau « naturel ». Le fond de vallée a été aménagé en un espace de promenade. A droite, l'espace vert situé en contrebas des remparts, s'inscrivant en bordure du Nançon, met en scène la ville basse en second plan. La silhouette de l'église Saint-Sulpice se détache de la masse bâtie mais est comprimée par la masse boisée du coteau opposé. A droite de la photo, le château et ses remparts obstruent les vues sur le coteau et enserrant la ville médiévale.

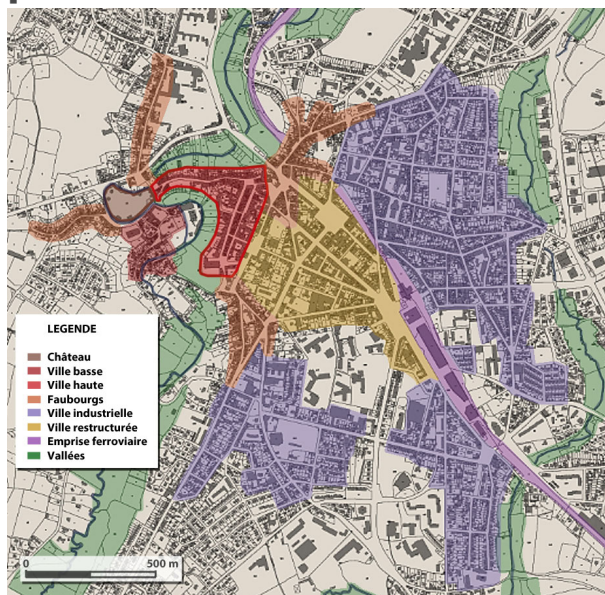
► Plus au sud, en partie plus basse, la vallée s'ouvre dans un écrin de verdure mêlant paysages agro-naturels ponctué d'habitations dispersées. Cette séquence procure des perspectives sur la vieille ville, notamment depuis la rocade sud.



Eglise Saint-Léonard

L'église Saint-Léonard marque le paysage. Elle domine le faubourg de la rue des Vallées qui rejoint la ligne de crête depuis le fond de la vallée du Nançon.

Les motifs militaires et économiques au cœur du processus de construction du paysage urbain



Carte des développements urbains successifs

► Le site du château de Fougères est dominé par les crêtes qui encadrent la vallée du Nançon. A partir du XII^e siècle, la ville se structure au sein de deux quartiers : la ville basse, plutôt artisanale, se développe dans une boucle du Nançon et la ville haute ceinturée de remparts s'organise autour d'un axe épousant la ligne de crête, qui relie le château à l'église Saint-Léonard.

Au niveau des portes de la ville close, les faubourgs, notamment ceux de Rillé ou de Vitré, se constituent le long des voies d'accès importantes.



Vue depuis les douves du château et le beffroi de la ville haute

La ville basse dialogue avec les remparts et les douves du château. En arrière-plan, les maisons de la rue de la Pinterie, accrochée sur le rebord du plateau, domine la vallée du Nançon et la ville médiévale.



Rue de Rillé

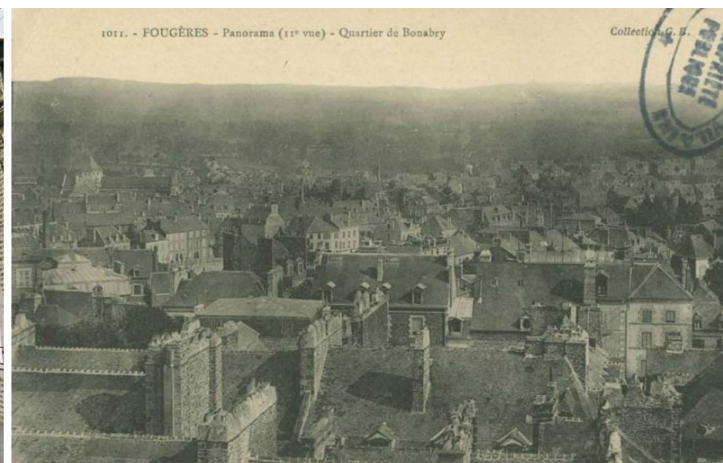
La topographie et le mode de développement urbain en fronts bâtis, proposent des perspectives singulières au promeneur.

► Au XVI^e siècle, la ville perd petit à petit son rôle défensif au profit de l'activité artisanale. Le développement de l'industrie de la chaussure accompagné par l'arrivée du train en 1867 va profondément modifier la structure urbaine et sociale de la ville. De nouveaux quartiers proposant des tissus urbains mixtes et « indépendants » naissent au sud et à l'est, notamment le quartier Bonabry.



Quartier ouvrier de Bonabry

Sources : Google Street View, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine Cote 6 FI FOUGERES/376



► Les mutations économiques et sociales de la ville entraînent des modifications du paysage urbain : la destruction des portes, la suppression des remparts et le tracé de voies nouvelles recomposent la ville qui s'ouvre alors sur le Bassin de Fougères. La restructuration du tissu urbain produit alors ses perspectives paysagères, notamment dans le quartier de la gare où la convergence des voies génère des fenêtres sur le paysage.

La reconversion du bâti et des emprises ferroviaires

De nouvelles ambiances paysagères

Avec la disparition des usines de chaussures, la ville a su parfois reconverter son patrimoine industriel pour des usages différents (cinéma, maison de retraite ou logements), comme en atteste la reconversion de l'usine Lebret.



Usine Morel et Gaté construite en 1886 et reconvertie en maison de retraite en 1986

Source : GLAD, Cote 00_35_20185_XA



Usine Bordeau et Tréhu reconvertie en cinéma

Source : GLAD, Cote 98_35_05246_ZA

La fermeture de la gare en 1991 a laissé une emprise ferroviaire importante qui « entaille » le tissu urbain déjà constitué. Cette coupure urbaine a été l'occasion de créer un cheminement empruntant les anciennes voies et de réhabiliter les bâtiments laissés vides autour de la gare. En 1996, la commune rachète les terrains de l'ancienne gare pour y construire un pôle d'équipements et de commerces : le forum commercial de la gare, le cinéma, le bowling et la médiathèque.

Aujourd'hui, l'ancienne voie de chemin de fer constitue un élément important dans la construction du paysage fougerais, notamment en tant que support de cheminements et coulées vertes, au même titre que les vallées.



Emprise ferroviaire avant et après la réalisation du forum de la gare

Sur le secteur de l'ancienne gare, un projet de requalification des espaces publics et la réalisation de la médiathèque ont amorcé une mutation du paysage urbain.

Sources : Archives municipales de Fougères (à gauche)



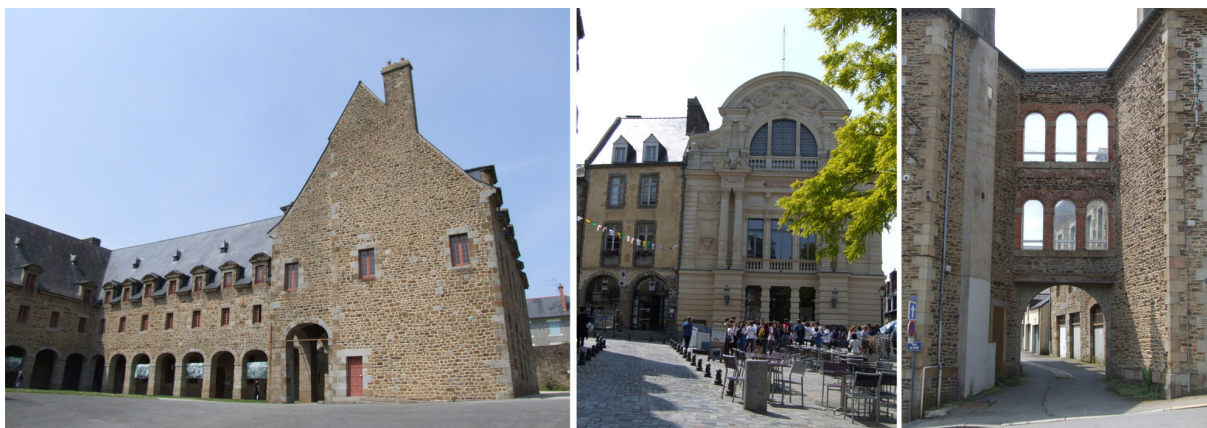
Tracé de l'ancienne voie ferrée reconvertie en « voie verte »

L'emprise des anciennes voies de chemin de fer constitue une trame importante de cheminements permettant de relier le sud au nord de l'agglomération et d'assurer une jonction « verte » avec les fonds de vallées du Nançon, du Groslay ou encore du Couesnon.

Le tourisme, facteur de préservation du patrimoine urbain

La diversification économique de la ville passe par le développement du tourisme. Fougères a œuvré à la promotion de son patrimoine culturel, défensif, religieux et industriel par des opérations de préservation et de mise en valeur de ses monuments historiques. Elle a ainsi obtenu le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » en 1985 et créé une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en 1988.

Ces monuments, comme l'hôtel de la Belinaye ou l'abbaye Saint-Pierre de Rillé, et l'ambiance architecturale rythmant les rues et ruelles contribuent étroitement à forger la singularité paysagère de la ville et créent une ambiance propre à la cité.



Le couvent des Clarisses Urbanistes, édifié vers 1680, le Théâtre municipal et un porche, rue de Vitré (de gauche à droite)

Dans les années 1950, un projet de construction de logements HLM entraînant la destruction du couvent a été finalement abandonné en raison de l'intérêt patrimonial du bâtiment.

L'explosion du développement urbain

La seconde moitié du XX^e siècle va être marquée par un développement de la ville, qui voit la juxtaposition de plusieurs modèles urbains impactant les paysages et le fonctionnement des tissus déjà existants.

Les quartiers HLM excentrés des années 1960

Après la Seconde Guerre mondiale, la ville est confrontée à une pénurie de logements qui va se régler par des opérations de reconstruction. A partir de 1956, la réalisation de logements sociaux a pour effets le début de la ségrégation socio-spatiale, une urbanisation par secteurs et une transformation du paysage de la ville.

Au sud, des quartiers HLM voient le jour en périphérie, dans les parties basses de la ville, notamment dans les secteurs de la Madeleine, la Châtellerie ou l'Ecartelée.



Fougères et Lécousse, photos aériennes de 1949 et 1985

L'autonomie des quartiers est favorisée par les éléments naturels (vallées) et les coupures urbaines (emprise ferroviaire). Les efforts de reconstruction ne sont pas encore bien engagés en 1949, comme en atteste la « cité d'urgence » de la Châtierre encore présente (en rouge sur la photo de gauche). Plus de trente ans après (à droite), les efforts entrepris pour loger les Fougérais se sont traduits par une importante extension urbaine impactant le paysage. Le percement du boulevard du Maréchal Leclerc (en rouge sur la photo de droite) entraîne une modification du tissu urbain central.

Source : Géoportail

Au début des années 1970, une réflexion urbaine est engagée. Elle se traduit notamment par la réalisation d'un quartier mixte d'environ 1000 logements sur une surface de 25 hectares au nord de la ville : la ZUP des Cotterêts. Cet ensemble s'inscrit sur le versant ouest du Groslay. Il marque aujourd'hui les entrées de la ville au nord et dialogue avec l'autre rive du ruisseau.



Le nord du quartier de Cotterêts créé à la fin des années 1960, vu depuis la rue des Bleuets

Cette esplanade en pied d'immeuble donne sur un paysage urbain marqué par les tours et barres de l'ensemble des Cotterêts. Il émerge d'un écrin de verdure, notamment de la forêt de Fougères perceptible en arrière-plan. Aujourd'hui le quartier fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine.

De nouvelles formes apparaissent dans les années 1980

Etablie dans la continuité de la ZUP des Cotterêts, la ZAC de la Forairie marque une évolution en matière de développement urbain. Le quartier s'inspire des « unités de voisinage » des villes nouvelles anglaises et propose un lotissement d'un nouveau type, organisé sur plusieurs secteurs afin de favoriser la diversité architecturale. Composé de maisons jumelées ou en bandes, de décrochements de façades et de placettes qui rythment le paysage, ce quartier rompt avec le modèle des barres et tours.

Lotissements et zones d'activité : les « paysages urbains » d'aujourd'hui

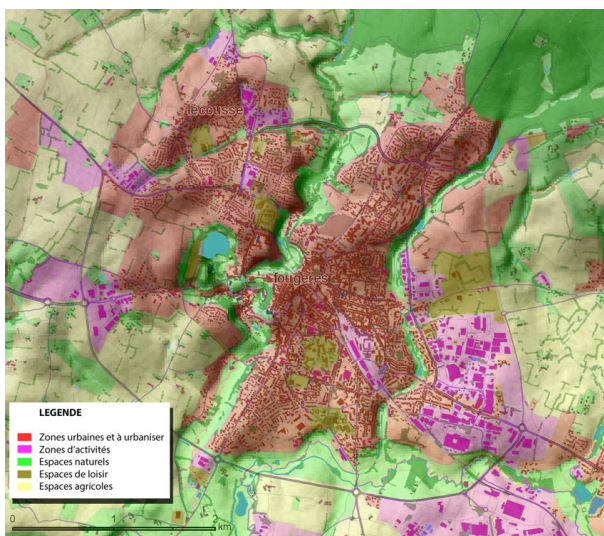
Aujourd'hui, la ville s'étend principalement sous forme de lotissements et de zones d'activités périphériques. Ces extensions pavillonnaires marquent fortement le paysage même si parfois leur impact visuel est limité par la création de haies le long des voies.



ZAC de la Forairie et quartier pavillonnaire de Montaubert à Fougères

Vers un glissement des franges urbaines

Plusieurs opérations urbaines sont en cours ou en projet, notamment l'extension du lotissement de La Vigne inscrit sur un site dominant la vallée du Nançon, ou le quartier de La Placardière comprimé entre la vallée du Couesnon et l'emprise ferroviaire. Des opérations de densification et de renouvellement urbain ont également été menées dans certains secteurs, notamment celui des Clarisses Urbanistes.



Développement urbain prévu dans les PLU de Fougères et Lécousse



Quartier de La Martinais à Lécousse et opération des Urbanistes à Fougères

Les opérations d'extension inscrites en limite du tissu déjà urbanisé repoussent les limites de la ville et proposent de nouvelles entrées d'agglomération.



Boulevard de Groslay à Fougères

Ce boulevard assure l'interface entre l'espace urbain et les espaces cultivés. Il propose des séquences paysagères sur les tissus urbains, ici sur le quartier des Cotterêts en arrière-plan, et les espaces bocagers de l'est.



Lécousse, une frange urbaine définie comme zone à urbaniser au PLU

Les champs du premier plan assurent une lisibilité et une mise en scène paysagère du centre-bourg de Lécousse.

De fortes relations visuelles entre la ville et les espaces

« naturels »

Les caractéristiques topographiques du site provoquent des perspectives lointaines sur l'agglomération et des relations de covisibilités entre les coteaux. Parfois, comme dans le bourg de Lécousse, les lignes de crête proposent de larges panoramas sur les espaces urbains. Toutefois, les vues sont souvent obstruées par des éléments naturels ou bâtis. Les belvédères, véritables fenêtres sur le paysage, fondent la singularité des paysages fougerais.



Lécousse, un belvédère sur le vallon du ruisseau du Pont Sec

La mairie et l'église de Lécousse reposent sur un belvédère naturel proposant un panorama sur l'agglomération.

A l'opposé, les fonds de vallons du Couesnon ou du Groslay sont, le plus souvent, occupés par une végétation importante qui masque les vues lointaines. Souvent préservés de l'urbanisation, ils constituent à la fois des espaces de respiration des tissus urbains et composent une trame verte et bleue structurante aménagée pour les promeneurs. La vallée

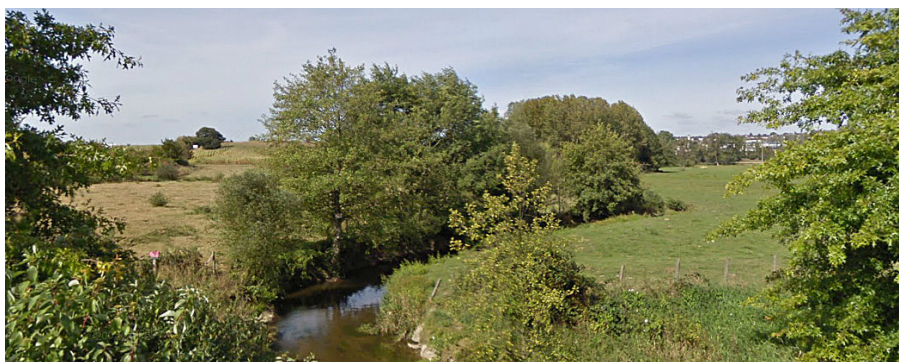
du Groslay, un de ces maillons verts, se révèle être un lien d'ambiances et d'usages entre la forêt de Fougères et la vallée du Couesnon.



Fougères, vue depuis le chemin de La Martinais

Les champs du premier plan soulignés par les haies des rives du Groslay signalent la rupture paysagère entre les versants du ruisseau. Les tours et les barres du quartier des Cotterêts marquent le paysage.

Source : Google Street View



Vallée du Couesnon depuis la RD 798

La vallée ouverte du Couesnon propose, parfois, au détour d'un pont ou entre une rangée d'arbres, des fenêtres ponctuelles sur le paysage. Ici, en arrière-plan à droite, les masses bâties de l'agglomération émergent discrètement de la végétation.

Source : Google Street View

L'effet des entrées de ville et de la rocade sur la lisibilité de l'interface urbaine/rurale

Au nord-ouest comme au sud-est, la voie de contournement est franchie par des zones d'activités, principalement au niveau des échangeurs, notamment sur la route d'Ernée ou de Rennes.

La lisibilité paysagère des entrées de ville est rendue moins aisée compte-tenu de l'étalement de ces zones d'activité à l'extérieur de la rocade, notamment le long de la RN12 ou dans le secteur de l'Aumallerie.



Zone d'activité du Pilais à Lécousse

Implantée à proximité de la route de Rennes et de l'A84, cette zone économique appose son empreinte paysagère à l'entrée de l'agglomération fougéraise.



Zones d'activité de l'Ecartelée et rocade sud

La rocade assure une délimitation nette entre les espaces agro-naturel et urbain, parfois masquée par un écran végétal.

Source : Google Street View

Dynamiques, enjeux et pistes d'action : Bassin de Fougères

Dynamiques observées

Les transformations parfois très importantes des secteurs ruraux et le développement de Fougères marquent les dynamiques de l'unité paysagère.

La proximité de l'autoroute A 84 peut constituer un facteur de développement résidentiel pour l'agglomération, ainsi que pour les localités plus éloignées de Fougères.



Billé, photos aériennes de 1950 et 2012

Géo-Bretagne, de 1950 à nos jours

Les transformations très importantes du territoire portent à la fois sur les espaces agricoles (remembrement, disparition des vergers et de nombreuses haies), ainsi que sur le village, dont l'emprise s'est beaucoup étendue, et qui ne montre plus du tout les mêmes modalités d'articulation avec le cadre rural (jardins potagers, structure parcellaire et bocagère).



Le sud-est de Fougères, photos aériennes de 1950 et 2012

Géo-Bretagne, de 1950 à nos jours

L'expansion importante de l'agglomération associe aujourd'hui une couronne de logements individuels et de zones d'activité, et un développement urbain le long des routes. Les franges donnant sur le cadre agricole sont difficilement lisibles, et ne font pas l'objet de traitements particuliers.

Enjeux et pistes d'action

Hormis les enjeux et pistes d'action liés aux formes du développement urbain et aux évolutions des paysages ruraux que l'on retrouve ici et qui sont abordés dans les articles généraux (cf. A lire également), certains points sont spécifiques à l'unité de paysage.

► Révéler le motif du Couesnon

Dans le bassin, le lit du fleuve est resté ouvert et assez visible. Cependant les accès sont peu nombreux, et aucune voie ne longe le cours d'eau. Il serait intéressant de développer des parcours permettant de longer la rivière, notamment en lien avec l'agglomération. Ces opérations peuvent s'inscrire dans une programme d'action plus transversal visant l'ensemble du cours du Couesnon qui mérite ce type d'approche paysagère.

► Créer ou valoriser des points de vue depuis les routes

L'unité paysagère du Bassin de Fougères est traversée par l'A84, le RN 12 et la RD 178 qui offrent d'intéressants points de vue, notamment en ce qui concerne l'autoroute en léger surplomb. La qualité des perceptions visuelles et l'équilibre des paysages donnés à voir sont à considérer à l'échelle de ces axes.

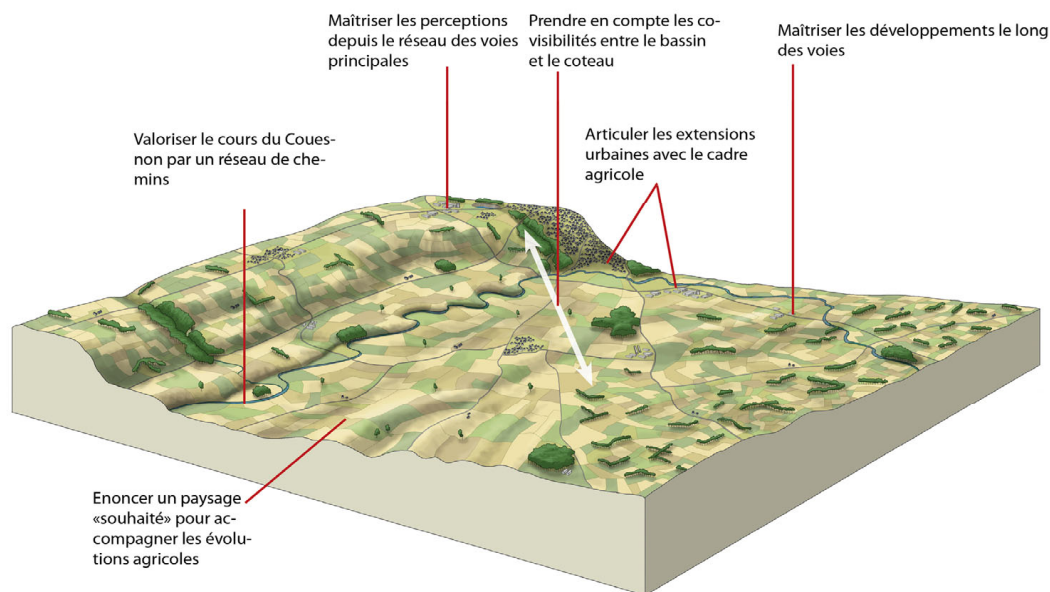


Vue du bassin et de Fougères depuis la RD 178 en provenance de Vitré

La situation du bassin en contrebas accentue les effets de perception et de découverte.

► Considérer les vues lointaines

Les belvédères situés à Fougères, notamment au jardin public, donnent à voir l'ensemble du bassin. Par ailleurs, de nombreux points de vue dans le bassin lui-même donnent sur le coteau. Ces covisibilités sont à considérer dans les projets d'évolution : les actions envisagées doivent être contextualisées en fonction des cônes de vue et de leur incidence sur l'aspect général des perceptions.



Bloc-diagramme, Fougères, les richesses paysagères à révéler

Le site de Fougères rassemble de nombreux motifs naturels et culturels (vallée du Couesnon, plateau et son rebord, forêt, vallons creusés sur le versant, site défensif, patrimoine...) constituant une réelle richesse paysagère. Au-delà des démarches de préservation, l'enjeu consiste surtout à révéler les richesses du site et les articuler aux espaces urbains et aux usages des habitants.

L'agglomération s'étend sur plusieurs unités de paysages, elle est traitée ici dans son entier (voir les unités [Hauteurs des marches de Bretagne](#) et [Plateau du Coglais](#))

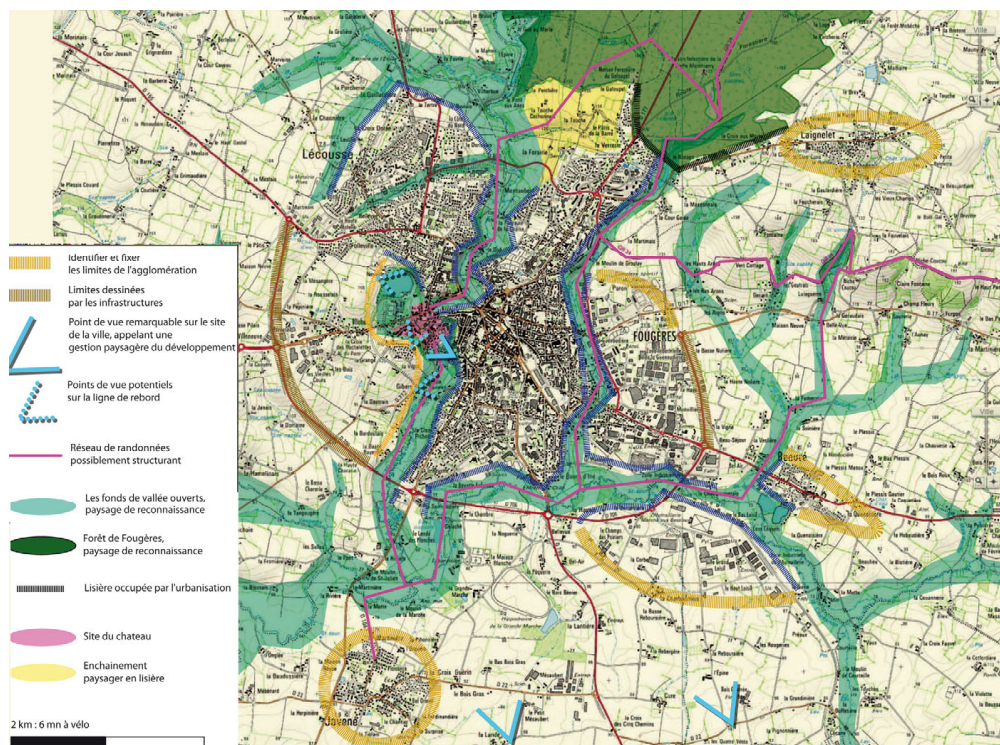


Schéma de suggestions, articulation de l'agglomération de Fougères avec le cadre agro-naturel

Le socle naturel particulièrement riche combiné au patrimoine défensif et urbain, la multiplicité des points de vue à diverses échelles, sont des atouts paysagers à valoriser. Le développement urbain appelle également la structuration des franges donnant sur le cadre agricole et sur la forêt.

L'ensemble du site est en outre bien visible depuis le bassin en contrebas, ce « panorama urbain » doit être pris en considération dans les projets.